Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (1999)
Heft: 1

Artikel: Liberté et sécurité : directives pour les personnes dépendantes
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-789448

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A l'enseigne de l'Arche de Noé, Gabrielle Nobs a déjà accompli une centaine de visites à la demande de parents d'enfants malades, de personnes âgées ou d'institutions. Seul dédommagement, le remboursement des frais de transports publics. (24 Heures 30 décembre 98)

Arche de Noé, Gabrielle Nobs, Entre-Bois 17, 1018 Lausanne, 021/648 24 15

INFORMATIONS SPECIALISEES

« Âge et migration » : site Internet

Le Pour-cent culturel Migros, Pro Senectute et la Commission fédérale des étrangers ont décidé d'unir leurs efforts en cette *Année internationale des personnes âgées,* et de mettre sur pied un site Internet en plusieurs langues au vieillissement de la population immigrée. Objectif : combler les connaissances aujourd'hui lacunaires et encourager les échanges et la collaboration des milieux institutionnels ou privés concernés.

30 % ne quittent plus jamais la Suisse
Les Italiens et les Espagnols arrivés dans les années 60 et 70, bientôt suivis par des ressortissants d'autres pays, sont aujourd'hui à l'âge de la retraite ou presque. Si, au départ, ils avaient l'intention de limiter la durée de leur séjour en Suisse, les statistiques (étude du PNR 32) montrent qu'en fait seul un tiers d'entre eux repartent dans leur patrie d'origine, un autre tiers séjourne alternativement en Suisse et à l'étranger et le dernier tiers ne quitte plus jamais le pays d'adoption.

Or les responsables des questions relatives au vieillissement ou à l'immigration ne sont pas véritablement préparés à cette évolution qui laisse entrevoir qu'en 2010 plus de 120'000 personnes seront dans cette situation (60'000 en 1995). Le nombre des étrangers de plus de 80 ans va croître en proportion.

Marietherese Schwegler/jd

Confiez vos projets ou vos idées ou commandez la lettre d'information (newsletter) à l'adresse suivante :
Rédaction Age et migration, Sempacherstr. 15, 6003 Luzern, e-mail: info@vieillesse-migration.ch
✆ 041/220 12 66, ⊇ 041/220 12 65.
Correspondante de Pro Senectute Suisse, Christina Werder, ✆ 01/283 89 89, ⊇ 01/283 89 80, e-mail: christina.werder@pro-senectute.ch

Pro Senectute propose un cours de sensibilisation sur ce sujet. Date prévue 20-21 mai. Se renseigner auprès de Christina Werder

Adresse du site : www.age-migration.ch; www.anzianità-migrazione.ch, www.alter-migration.ch

Liberté et sécurité : directives pour les personnes dépendantes

Sous le titre *Liberté et sécurité*, la Société suisse de gérontologie (SSG) vient de publier des lignes directrices pour l'application des mesures limitatives de liberté dans les soins et la prise en charge des personnes âgées.

Les principes de l'éthique médicale interdisent à l'équipe soignante tous les actes ayant pour conséquence un affaiblissement de la force de résistance physique ou morale, actes qui ne sont pas forcément nécessaires en thérapeutique. La mobilité est une des composantes les plus importantes de la qualité de vie. C'est pourquoi toute limitation de cette dernière lui porte atteinte.

Les troubles sévères du comportement, tels que l'agitation, la confusion et l'agressivité des personnes compromettent leur propre sécurité et celle des tiers. Dans les situations à risque, médecins et personnel soignant instaureront des mesures limitatives de liberté, bien qu'elles génèrent des comportements défensifs et agressifs chez la personne concernée et qu'elles soulèvent un dilemme éthique chez les soignants.

On relèvera très succinctement les points de repères suivants :

- tenir judicieusement compte, en cas de mesure limitative, de la liberté de l'empreinte laissée par l'histoire personnelle du patient
- requérir dans la mesure du possible son consentement éclairé, après discussion
- à défaut de consentement, on s'efforcera de prendre en considération les signes extérieurs manifestés par le patient, puis l'on appliquera le principe de proportionnalité, en accord avec ses proches: la mesure n'est légitime que si elle contribue à son bien-être
- la volonté (présumée) du patient est toujours déterminante.

Les directives donnent des exemples de mesures limitatives et des indications possibles. Elles mentionnent aussi les problèmes inhérents à l'introduction de ces mesures. En effet, des études scientifiques ont montré que leur application pouvait mener à fins contraires : facteur de risque supplémentaire, diminution des capacités fonctionnelles. Les institutions qui instaurent peu de fixation corporelle ou de sédation pharmacologique enregistrent moins de chutes.

C'est pourquoi il importe de prendre régulièrement des mesures d'évaluation (assurance-qualité) qui s'appliquent tant aux patients qu'à l'institution elle-même.

Texte complet des directives disponible à la SSG Zieglerspital, 3001 Berne, ✆ 031/970 77 98, ⊇ 031/970 77 67, e-mail sgg-ssg@swissonline.ch

COURS ET MANIFESTATIONS

17 avril, Genève : Prix Chronos 99

Pour la troisième fois, Pro Senectute remet son prix Chronos de littérature de jeunesse traitant de la vieillesse, de l'avance en âge et des relations entre générations. La cérémonie aura lieu samedi 17 avril à 14 h au Café littéraire du Salon international du Livre et de la Presse à Genève. Conçus pour des lecteurs de 9 à 11 ans, neuf livres (romans, ouvrages illustrés) sont soumis depuis la fin de l'été dernier à différents jurys de juniors et de seniors, sous l'égide des 38 bibliothèques de Suisse romande qui ont accepté de jouer le jeu cette année. L'an dernier, le prix Chronos avait intéressé près de 400 jeunes et une centaine de personnes âgées. La Fondation suisse remettra le prix des juniors et Pro Senectute Genève celui des seniors. 1999 Année internationale des personnes âgées oblige, Pro Senectute disposera d'un modeste stand d'exposition au Village alternatif, pendant le Salon, soit du 14 au 18 avril prochain. Quelques sponsors soutiennent fidèlement cette initiative de Pro Senectute Suisse, centre romand d'action gérontologique.

Pro Senectute Suisse, secrétariat romand, Simplon 23, 1800 Vevey 1, ✆ 021/925 70 10, ⊇ 021/923 50 30,
e-mail: secretariat-romand@sr-pro-senectute.ch

21-23 avril, Graz: Jeunes et Vieux 2000

Le XVIème congrès international de l'EURAG, Fédération européenne pour les personnes âgées, aura lieu du 21 au 23 avril à Graz (Autriche). A l'enseigne de Jeunes et Vieux 2000, une société pour toutes les générations, les participants élaboreront des idées et des propositions destinées à favoriser la solidarité entre les générations, une préoccupation majeure qui intéresse toute l'Europe et qui s'inscrit dans le contexte de l'Année internationale des personnes âgées.

EURAG Suisse, case postale 283, 8125 Zollikerberg, ✆01/391 61 92, ⊇01/391 61 10

1er juin, Genève : projet de vie de la personne âgée

Quel partenariat autour du projet de vie de la personne âgée ? Journée romande d'information et d'échange 1er juin 9-17h, Centre international de